

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2005040

**OBJET : Antenne de service de Milieu-Ouvert de la Protection judiciaire de la jeunesse :
Aménagement d'un local : 46, rue Charles Tillon**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché,

Vu les articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics,

Vu l'article 4 du guide des procédures adaptées, approuvé par le conseil municipal du 31 mars 2004

Vu le budget communal,

A l'unanimité,

DELIBERE :

Article unique : Approuve le projet de marché relatif à l'opération citée en objet, ainsi que le bilan global prévisionnel inhérent estimé à 180.000 € TTC.

Le Maire